

## • Bien préparer sa transmission d'exploitation

Afin de bien définir votre projet de cessation d'activité et de transmission d'exploitation, la Chambre d'Agriculture vous propose deux journées d'accompagnement en groupe les **14 et 21 mars à Auch**.

Les Rencontres de la Transmission, réunions d'information organisées par la Chambre d'Agriculture aux mois de novembre et de décembre, ont permis aux participants de mesurer les réflexions à engager et les actions à entreprendre avant de franchir le cap de la cessation d'activité. Mais, le temps était trop court pour permettre à chacun d'aller au fond de son projet personnel.

Au cours des deux journées d'accompagnement, vous pourrez travailler sur votre projet personnel :

- identifier les conditions de votre départ à la retraite.
- planifier les étapes de votre projet de cessation en fonction de vos objectifs de vos priorités et des contraintes.
- évaluer votre situation personnelle au regard de la transmission d'entreprise : mesurer l'articulation entre la transmission du patrimoine professionnel et celle du patrimoine privé.
- identifier les incidences fiscales de la transmission de votre exploitation.
- connaître les mécanismes de transferts du foncier.
- comprendre les enjeux humains de la cessation d'activité et de la transmission.

Formation prise en charge par VIEA pour les ressortissants.

Inscrivez-vous dès à présent : vous trouverez le bulletin dans votre catalogue formation ou sur le site [www.gers-chambagri.com](http://www.gers-chambagri.com)

**Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Services Technique au 05.62.61.77.13.**